

Les clauses de l'armistice, signé le 22 juin 1940, ne font aucune mention au sort de l'Alsace et de la Moselle qui sont occupées jusqu'en juillet 1940 puis annexées. La population des trois départements a le sentiment d'avoir été abandonnée par la France de Pétain. Entre le 10, juillet 1940 et septembre 1942, le régime de Vichy adressera cependant environ 70 rapports et notes de protestations.

Les deux départements alsaciens sont intégrés au pays de Bade et l'ensemble forme le Gau Oberrhein dirigé par le Gauleiter Robert Wagner installé à Strasbourg. Ses pouvoirs sont considérables et ne relèvent que du Führer en personne. Wagner s'est donné 5 ans pour faire de l'Alsace un territoire définitivement allemand.

Les Allemands libèrent les chefs autonomistes (les Nanziger) et s'appuient sur eux pour faire adhérer la population à l'idéologie nazie. Certains sont nommés Kreisleiter (chefs d'arrondissement).

Ils favorisent également le retour des évacués (qui deviennent des réfugiés!) en organisant une subtile opération de séduction. Deux tiers environ des évacués reviennent en août 1940. En parallèle, les « indésirables » (les Français établis après 1918, les juifs, les Tsiganes, les Alsaciens francophiles) sont expulsés.

CONTEXTE

➤➤➤ Repères chronologiques

en noir : contexte international et ce qui concerne les Alsaciens hors d'Alsace.
en vert : ce qui concerne l'Alsace et s'est passé en Alsace.

- **20 juin 1940** : Création du Elsässische Hilfsdienst.
- **22 juin 1940** : Armistice signé à Rethondes.
- **Juillet 1940** : Annexion de fait de l'Alsace et mise en place d'une politique de germanisation et de nazification.
- **8 juillet 1940** : Parution du journal nazi « Strassburger Neueste Nachrichten » (SNN).
- **13 juillet 1940** : Introduction des lois raciales – expulsion immédiate de 1 000 juifs.
- **Juillet-août 1940** : Expulsion des juifs puis des « indésirables » jusqu'en décembre 1940.
- **18 juillet 1940** : Manifeste des Trois-Épis signé par les Nanziger.
- **19 juillet 1940** : Hitler n'évoque pas l'annexion dans son discours au Reichstag.
- **Juillet 1940** : La monnaie française est changée au taux de 20 Francs pour 1 Mark (une spoliation économique).
- **25 juillet 1940** : Introduction du rationnement alimentaire.
- **Août 1940** : Retour des évacués.
- **2 août 1940** : Confirmation officielle des fonctions de Robert Wagner.
- **7 août 1940** : Robert Wagner opère le rattachement des deux départements au Gau de Bade.
- **Octobre 1940** : Un questionnaire est soumis aux fonctionnaires. Fin du Hilfsdienst.

DOCUMENTS

Le retour des évacués et les expulsions



« Nous rentrons au pays natal » : retour des évacués en 1940
 © Archives Municipales de Strasbourg.

M 3954g

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE REPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE DES EVACUES

Application de l'article 16 des conditions d'Armistice
 (Anwendung des Art. 16 der Waffenstillstandsbedingungen).

Certificat de Rapatriement de Réfugié
Rücktransportbescheinigung für Flüchtlinge

M. *Ernst Griesbach*
 accompagné de *sa femme née Adeline Griesbach née Februn et son fils Ernst Griesbach*
 réfugié à **CHAMPCEVINEL DORDOGNE**

titre à son domicile à *Schillgalerie 37, rue de Lauterbourg (B.-R.) près Strasbourg*
 en vue de *rapatriement*

Signature du Titulaire : *E. Griesbach* Certifié, le **29 AOUT 1940**
 Unterschrift des Obenzeichneten Bescheinigt, den

Signature et timbre de l'Autorité délivrant le présent ordre (1)
 Unterschrift und Amtssiegel der zur Ausstellung dieser Bescheinigung befugten Behörde (1)

Papiers d'identité en possession du Titulaire :
 Ausweispapiere des Obenzeichneten :
carte d'identité
carte d'identité

Transport par voie ferrée : Le présent certificat est établi en double exemplaire. L'un des deux exemplaires est échangé à la gare contre un billet gratuit sans impôt pour chacune des personnes inscrites sur le certificat. L'autre, conservé par l'intéressé, doit être présenté à toute réquisition d'une autorité militaire ou de police française ou allemande.

Partie à remplir par la gare d'embarquement

Gare de départ _____
 Gare de destination _____
 via _____
 Timbre à date de la gare _____

(1) Maire ou Commissaire de Police.



Certificat de rapatriement de réfugié
 L'Alsace et la IIe Guerre mondiale,
 Dossier Maître N°13, 1985-1986

Retour des évacués à Strasbourg, au premier plan Bihler responsable de la propagande.
 © Archives Municipales de Strasbourg.

Accueil chaleureux de nos réfugiés : le premier train arrive à Strasbourg accueilli par le Dr. Ernst

Dans la gare décorée de drapeaux et de guirlandes, des rafraîchissements attendent les réfugiés après un long trajet en train surchauffé. À l'arrivée en gare à 14h, la mélodie familière du chant « O Strasbourg, O Strasbourg » retentit jouée par un ensemble de la police allemande, les réfugiés saluent joyeusement du bras ; les hommes du Service du Travail les aident à porter leurs bagages. Le chef du Service d'Aide (Hilfsdienst) le Dr. Ernst les salue en alsacien « nous savons ce que représente ce retour pour vous, nous nous en réjouissons avec vous... nous savons ce que vous avez subi ; le Service d'Aide alsacien vous aidera à travailler hardiment pour un avenir meilleur. Si votre pays est préservé des destructions de la guerre, vous le devez avant tout à l'homme qui l'a protégé, le Führer Adolf Hitler. Les présents accueillent avec enthousiasme le nom du Führer » Les réfugiés débordant de joie d'être de nouveau dans leur pays, aidés par les soldats, les hommes du RAD, les infirmières du NSV gagnent les voitures qui les conduisent à leurs villages d'origine. Tout se passe dans l'ordre le plus parfait, sans accroc.

Ils nous racontent leurs impressions sur cet accueil. Un peu surpris d'abord par les musiques, les drapeaux à croix gammée flottant au vent, les chants, ils ont vite compris ce que signifie une véritable communauté où chacun vient au secours de l'autre. Quel saisissant contraste avec le départ le 3 septembre 1939 (il fallut aller à pied de Gambenheim et de la Wantzenau jusqu'à Marlenheim, où il fallut abandonner le bétail, puis le voyage vers le Sud-Ouest de la France dura 2 à 5 jours...

SNN, 7 juillet 1940

Les deux départements alsaciens sont intégrés au pays de Bade et l'ensemble forme le Gau Oberrhein dirigé par le Gauleiter Robert Wagner installé à Strasbourg. Ses pouvoirs sont considérables et ne relèvent que du Führer en personne.

Les Allemands favorisent le retour des évacués (qui deviennent des réfugiés !) en organisant une subtile opération de séduction. En parallèle, les « indésirables » sont expulsés.

« Pour mes parents, il est évident que nous rentrons, malgré les bruits qui courent (les Allemands vont-ils nous envoyer dans un autre pays, la Pologne, qu'ils ont envahie l'année précédente ?) et même si nous ne sommes pas sûrs que notre maison soit entière. Le retour se fait à la mi-août. Trois jours dans le train, dans l'autre sens, mais pas dans les mêmes conditions : cette fois-ci, pas de Croix Rouge pas de Cimade pour s'occuper de nous lors des arrêts. Un climat de peur s'installe qui grandit à mesure que les kilomètres défilent. Lorsque nous franchissons en pleine nuit la ligne de démarcation qui sépare désormais la France en deux, des soldats Allemands ouvrent avec fracas les portes du train et hurlent « sind Juden dabei ? » (Y a-t-il des Juifs parmi Vous ?) A mesure que nous nous approchons de chez nous, les signes de changements sont de plus en plus évidents : dans toutes les gares, nous voyons des soldats en uniforme, des symboles nazis –des croix gammées- sont visibles partout. À Mulhouse, un repas chaud nous est servi par des infirmières en uniforme qui chantent en chœur, au moment de notre départ, des chants de guerre. Estomacs noués, gorges qui se serrent... Durant les derniers kilomètres, la tension augmente : nous sommes partagés entre la joie de nous retrouver chez nous et la crainte de ce que nous allons découvrir. Le voyage se termine en autocar, enfin nous voilà à Boofzheim. Le bruit des cloches de l'église nous accueille et nous rappelle notre départ un an plus tôt. Émotion, sanglots ».

Fernand Klethi, *Mon enfance en Alsace annexée, fiches pédagogiques de l'AMAM.*

L'article 16 de la convention d'armistice stipule que : « Le gouvernement français exécutera de concert avec les autorités allemandes le rapatriement de la population civile dans les territoires occupés ». Les évacués doivent remplir un questionnaire portant notamment sur leur ascendance et leur religion. En Alsace, les Allemands créent l'Elsässische Hilfsdienst (un service de secours) chargé du rapatriement des évacués, des prisonniers de guerre et des militaires démobilisés. Les réfugiés sont accueillis en grande pompe (drapeaux à croix gammée, musique, discours de bienvenue, transport de bagages, transfert au domicile...). Des pressions sont exercées par les Allemands sur ceux qui ne veulent pas revenir (menace de représailles sur leurs parents, confiscation de leurs biens...). Pressés de revoir le pays, de travailler, de retrouver leurs biens, mais aussi par méconnaissance de la réalité du nazisme, environ deux tiers des évacués reviennent.

«Avis aux Französlinge. L'Allemagne aux Allemands! [...] Ce pays est allemand depuis ses origines. Tu es un étranger dans ce pays. En 1918, les Allemands sont partis de l'Alsace allemande. En 1940, les étrangers et les ennemis de l'Allemagne quittent l'Alsace allemande.»

*Extrait de Bernard et Gérard Le Marec,
L'Alsace dans la guerre 1939-1945,
éditions Alsatia, 2000.*

Tract «L'Allemagne aux Allemands» >>>

Deutschland den Deutschen!

150000 Menschen mussten im Jahre 1918 nach dem Willen Frankreichs ihre Heimat verlassen.

Denunziert, von bezahltem und aufgehetztem Pöbel beschimpft, bespien, ja sogar mit Unrat beworfen, trieb man sie aus ihrer Heimat.

Viele wurden von ihren Familien losgerissen und mussten einen ungewissen Weg in die Zukunft gehen.

Alle aber mussten dieses Land verlassen, ohne von dem redlich erarbeiteten Besitz auch nur das Geringste mitnehmen zu dürfen.

Sie wurden aus deutschem Land ausgewiesen oder vertrieben, trotzdem — oder weil sie als Deutsche ihre Heimat liebten, weil sie deutsch dachten und sich zum Deutschum bekannten. Sie wurden als Deutsche aus deutschem Land gejagt, weil sie der Fremdherrschaft Frankreichs im Wege standen.

Wenn Du jetzt dieses Land verlassen musst, dann ist dies keine kleinliche Rache Deutschlands.

Dieses Land ist urdeutsch. Du bist in diesem Land ein Fremder.

Endlich soll dieses Land seinen deutschen Bewohnern gehören.

Ordnung und Sicherheit verlangen eine reinliche Scheidung zwischen den Deutschen und ihren Feinden.

1918 gingen Deutsche aus dem deutschen Elsass.

1940 verlassen Fremde und Deutschenfeinde das deutsche Elsass.

Fin des expulsions en Alsace

Les expulsions sont officiellement terminées depuis hier. Ces mesures étaient nécessaires pour assurer sans perturbation la reconstruction politique de l'Alsace et éliminer tout doute au sujet de l'appartenance définitive de l'Alsace à l'Allemagne. Ainsi sont créées les conditions nécessaires pour permettre à tous les Alsaciens de bonne volonté de participer la conscience libre et en égalité avec les autres Allemands à la grande œuvre du Führer, dans le cadre de la communauté du peuple allemand.

SNN, 20 décembre 1940.

Les expulsions débutent dès les premiers jours de l'occupation et se poursuivent jusqu'en 1943. Les «indésirables» sont les juifs, les Nord-Africains, les Tsiganes, les hauts-fonctionnaires, les Français installés après 1918, les francophiles. Par ces expulsions, il s'agit d'éliminer les élites locales, d'accélérer la main mise nazie sur la population, d'éliminer tout ce qui est français ou francophile.

Les personnes expulsées ont un délai de moins d'une heure pour se préparer à quitter les lieux. Ils ont droit à 50 kg de bagages et 2 000 F d'argent liquide et doivent signer une déclaration dans laquelle ils s'engagent à ne pas retourner en Alsace. Leurs biens sont théoriquement mis sous scellés, en réalité ils sont saisis. Environ 45 000 personnes ont été expulsées.

»» La mise au pas (Gleichaltung)

Discours du Chef de l'Administration civile en Alsace : Il n'y aura plus de question alsacienne à l'avenir – le sort de l'Alsace est décidé définitivement

Mardi a eu lieu la 1^{re} grande réunion de travail de tous les responsables de l'Alsace allemande, notamment les sous-préfets des 13 arrondissements d'Alsace ainsi que les délégués de toutes les administrations du Reich... Dans son discours, le Chef de l'Administration Civile, Gauleiter et représentant du Reich, Robert Wagner insista : *« Le problème alsacien a été créé de façon artificielle par la France. Pendant son histoire particulièrement riche en épreuves, souffrances et guerres, l'Alsace allemande a fourni d'innombrables martyrs à la cause allemande, comme Karl ROOS. Combien d'Alsaciens, particulièrement pendant les 20 dernières années ont été obligés de quitter leur patrie, parce qu'ils se reconnaissaient ouvertement de l'Allemagne! ... »*

L'Alsace sera débarrassée de tous les éléments étrangers à son peuple et à sa race. Nous venons dans cette terre alsacienne en nationaux-socialistes... « Une chose est sûre : le peuple alsacien parle de nouveau sa langue maternelle ». Parlant du retour des évacués, il promit d'accélérer leur retour, toute trace de la guerre devant disparaître avant l'automne, malgré les destructions graves causées par les Français : dans de nombreux cas ils enfermèrent le bétail des paysans alsaciens pour le faire mourir de faim ; dans d'autres, il fut mis à mort.

« Pendant 4 semaines on a travaillé au rythme allemand. De nombreuses entreprises fonctionnent de nouveau... le raccordement du réseau ferré à celui de la Reichsbahn est terminé. Dans quelques jours les Postes du Reich fonctionneront. » Le Gauleiter termina son discours par un appel enflammé aux responsables : « Nous nous trouvons devant une tâche difficile, mais je suis convaincu que nous résoudrons tous les problèmes. Nous avons reçu du Führer la plus belle mission de notre vie. Nous l'accomplirons avec la conscience et l'esprit méthodique national-socialiste. Quand un trimestre de notre travail commun se sera écoulé, il n'y aura plus de « problème alsacien » ; car le peuple alsacien est resté pur dans son noyau et profondément convaincu que son destin est scellé à tout jamais ».

SNN 17 juillet 1940.

Après la prise de pouvoir par les nazis, toute la population est mise au même pas que le reste du Reich : c'est la Gleichschaltung.

L'administration est confiée au chef de l'administration civile en Alsace Robert Wagner, en fonction depuis le 21 juin 1940. Il est secondé dans un premier temps par Robert Ernst, fondateur du Elsässische Hilfsdienst (Service du Secours Alsacien). Pour diffuser leur idéologie, ils s'appuient sur les anciens chefs autonomistes, les Nanziger.

➤➤ Les Nanziger



1942 : parade à Strasbourg devant le vice Gauleiter Röhn. Derrière lui, le « Kreisleiter » de Strasbourg Herrmann Bickler. Au premier plan, le général Traut, un Allemand né en Alsace.
© Archives Municipales de Strasbourg (13 PH 878)



Une rue rebaptisée et germanisée.
© Archives Municipales de Strasbourg (1 FI 128/19)

Des milliers de Mulhousiens entendirent ROSSE : « L'Alsace est maintenant à la place qui a toujours été la sienne »

La réunion de masse de mercredi dernier dans la Nouvelle Halle de Marché de Mulhouse fut une manifestation imposante pour l'Alsace allemande. Des milliers d'habitants enthousiastes entendirent les pionniers du combat pour les droits du peuple alsacien, Joseph Rossé et Pierre Mourer. La réunion organisée par le « Service de Secours Alsacien » (Els. Hilfsdienst) était présidée par le délégué général de l'Alsace près du Chef de l'Administration Civile en Alsace, le Major d'aviation, Dr. Ernst. Rossé qui avait passé 10 mois dans les prisons françaises à cause de sa fidélité à l'Alsace rappela que la France ne connaissait les Alsaciens que pour les faire payer ou servir, leur promettant alors tout, sans jamais tenir. Par contre Paris combattait vigoureusement le mouvement autonomiste alsacien, puisque ce mouvement était forcément, par sa nature même, un mouvement allemand favorisant l'entente avec l'Allemagne. La politique scolaire et culturelle française finit par faire que les enfants ne puisse plus lire les lettres de leurs parents, car elle visait à la dégermanisation par tous les moyens.

Et malgré tout, désormais l'Alsace allemande l'a emporté.

Chaque Alsacien comprend tout ce que dit le Gauleiter, on n'a plus besoin de se faire tout traduire comme après 1918. Quelle preuve, uniquement du point de vue de la langue, de l'appartenance naturelle de l'Alsace à l'Allemagne.

MOURER invita ses compatriotes à participer à l'essor de leur pays, en se souvenant que l'intérêt général primait l'intérêt particulier. Personne n'aura rien à craindre à cause de son orientation politique passée ; seuls seront éliminés ceux qui sabotent l'essor de l'Alsace nouvelle.

Des applaudissements enthousiastes saluèrent les orateurs.

SNN 1^{er} août 1940.

En 1939, des chefs autonomistes alsaciens dont Karl Roos, soupçonnés de connivence politique avec l'Allemagne nazie, sont arrêtés. Karl Roos est condamné à mort et fusillé à Nancy le 7 février 1940. Les autres sont transférés dans le sud de la France. Après la défaite, ils sont accueillis par les nazis en Alsace. Le 18 juillet 1940, ils signent le manifeste des Trois-Épis rédigé par Robert Ernst, une demande officielle à Hitler d'annexion au Reich de l'Alsace. Les nazis font des Nanziger des collaborateurs en les nommant notamment Kreisleiter. Karl Roos devient un martyr. La place Kléber est rebaptisée à son nom et ses restes sont ramenés en grande pompe en Alsace, le 19 juin 1941, jour anniversaire de la prise de Strasbourg.

